

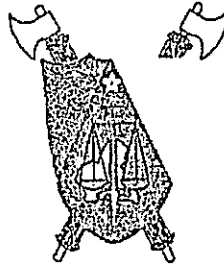
REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET
AKONO

PREFECTURE DE NGOUMOU

SERVICE DES AFFAIRES
ECONOMIQUES ET FINANCIERES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

CENTRE REGION

MEFOU AND AKONO
DIVISION

NGOUMOU DIVISIONAL OFFICE

ECONOMIC AND FINANCIAL AFFAIRS
SERVICE



ADDITIF RECTIFICATIF N°003/AR/J12/SAEF/2024

Relatif à l'Appel d'Offres National Ouverts N°001/AONO/J12/SAEF/CDPM/2024 du 02/02/2024 pour l'aménagement des routes : tronçon 1 : Mba-Elon (fin goudron)-Carrefour Chapelle Sainte Raphaëlle Marie de Nkon (Gare Essomba), tronçon 2 : Inter N22-Carrefour Préfet (lot 1) ; l'aménagement des routes : tronçon 1 : Ekali-Bikok, tronçon 2 : Carrefour Nkilintsam-Nkolngock 1-Carrefour Elig Nguini (lot 2) ; l'aménagement des routes : tronçon 1 : Inter (n3) (Station Green Oil)-Carrefour Zouatoupsi-Hôpital d'Ekanga-Carrière Eloumden 1-Inter (N22) et bretelles, tronçon 2 : Nkol-Okédé-Offoumbi (lot 3) dans le Département de la Mefou et Akono, Région du Centre.

Le Préfet du Département de la Mefou et Akono, Autorité Contractante, informe les différents soumissionnaires que certaines dispositions du Dossier d'Appel d'Offres ci-dessus mentionné sont modifiées ainsi qu'il suit :

PIECE I- AVIS D'APPEL D'OFFRES:

11. REMISE DES OFFRES :

AU LIEU DE :

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel**, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le **01/03/2024 à 12 h 00 min** précises.

LIRE :

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel**, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le **04/03/2024 à 12 h 00 min** précises

13. OUVERTURE DES OFFRES

AU LIEU DE :

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de réunions de la délégation départementale du MINEPAT de la Mefou et Akono, le **01/03/2024 à 13 heures 00 minute**.

LIRE :

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de réunions de la délégation départementale du MINEPAT de la Mefou et Akono, le **04/03/2024 à 13 heures 00 minute**.

PIECE 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES

Point 4 : Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

a) Offre Administrative

AU LIEU DE :

4) Absence de la copie certifiée conforme de l'attestation de catégorisation délivrée par le Délégué Départementale des Marchés Publics de la Mefou et Akono.



LIRE :

4) Absence de la copie certifiée conforme de l'attestation de catégorisation délivrée par le Délégué Départementale des Marchés Publics de la Mefou et Akono : SANS OBJET

Point 5 : Préparation des offres

Volume 1 : Pièces constituant le dossier administratif

AU LIEU DE :

A.9 – L'attestation de catégorisation délivrée par le Délégué Départementale des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;

LIRE :

A.9 – L'attestation de catégorisation délivrée par le Délégué Départementale des Marchés Publics de la Mefou et Akono : SANS OBJET

Volume 2 : Pièces constituant l'offre technique :

2.2 Personnel

AU LIEU DE :

Conducteur des Travaux, Chef Chantier et Responsable du laboratoire Géotechnique : Joindre photocopie certifiée de la CNI.

LIRE :

Conducteur des Travaux, Chef Chantier et Responsable du laboratoire Géotechnique : photocopie certifiée de la CNI : SANS OBJET.

2.3 Chiffre d'affaires et Références de l'entreprise :

AU LIEU DE :

L'entreprise devra justifier d'un Chiffre d'affaires moyen d'au moins cent millions (100 000 000) francs CFA au cours des trois dernières années (2021-2023) (joindre : OS de démarrage des travaux).

LIRE :

L'entreprise devra justifier d'un Chiffre d'affaires moyen d'au moins cent millions (100 000 000) francs CFA au cours des trois dernières années (2021-2023): OS de démarrage des travaux : SANS OBJET.

TITRE I : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP) :

ARTICLE 6 : TEXTES GENERAUX APPLICABLES

INSERER : la lettre n°0000304/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/CE3/EECA du 26 janvier 2015, relative aux marchés pluriannuels.

TITRE III : BORDEREAUX DES PRIX UNITAIRES :

LOT 1 : Tronçon 1 : Mba-Elon (fin goudron)-Carrefour Chapelle Sainte Raphaëlle Marie de Nkon (Gare Essomba), tronçon 2 : Inter N22-Carrefour Préfet

AU LIEU DE :

Prix	Désignation Prix Unitaires HT en lettres	Unité	
	SERIE 000 : TRAVAUX PREPARATOIRES		
TM001	Installation de chantier Ce prix rémunère au FORFAIT (FT) dans les conditions générales prévues au marché, les installations de chantier de l'Entreprise, leur maintenance et leur fonctionnement pendant toute la durée du chantier. Ce prix		



	<p>rémunère également la confection du projet d'exécution ainsi que des études techniques et géotechniques préalables, éventuellement nécessaires. Ce prix est payé en deux échéances :</p> <ul style="list-style-type: none"> * QUATRE VINGT POUR CENT (80%) dès la réception des installations de l'Entreprise et l'approbation du projet d'exécution. * VINGT POUR CENT (20%) après le démontage des installations, l'approbation des plans de recollement et la remise en état des lieux. <p>Ce prix comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la location des terrains, s'ils ne sont pas mis à la disposition du Cocontractant par l'Administration; • l'aménagement des surfaces pour l'implantation des bâtiments, le cas échéant, des aires de stockage des matériaux et de stationnement des engins et véhicules; • la construction des voies d'accès, des déviations éventuelles et leur entretien; • la mise en place des moyens de liaison(téléphone, fax, internet, radio)et de gardiennage; • la fourniture de l'eau et de l'électricité; • la construction et l'équipement du laboratoire de chantier situé à proximité du chantier; • le fonctionnement pendant toute la durée contractuelle du laboratoire de chantier, ainsi que le démontage et l'évacuation des composants; • la construction ou la location des locaux pour les bureaux, ateliers, magasins; • l'installation éventuelle de la centrale de concassage et de criblage y compris les transferts éventuels; • les installations de stockage de carburant; • la signalisation des travaux, son gardiennage et son entretien; • toutes autres dispositions nécessaires au bon fonctionnement du chantier; • la confection du projet d'exécution ainsi que des études techniques et géotechniques préalables, éventuellement nécessaire; • la confection des plans de récolement; • le démontage et le repliement des installations; • le déplacement éventuel au fur et à mesure de l'avancement du chantier; • la remise en état des sites conformément aux prescriptions environnementales, et toutes autres sujétions nécessaires à la bonne exécution des travaux dans les délais impartis. <p>Le Forfait à:</p>	Ft	
TM002	<p>Amenée et Repli du matériel</p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au FORFAIT (FT) l'amenée et le repli du matériel nécessaire à l'exécution des travaux.</p> <p>Ce prix comprend notamment:</p> <p>l'amenée du matériel et des engins nécessaires à l'exécution du chantier y compris éventuellement: les centrales de concassage, d'enrobage, de fabrication de béton, les bascules de chantier, les engins de terrassement, d'assainissement, de mise en œuvre de chaussée et de transport.</p> <p>A la fin des travaux, le Cocontractant réalisera tous les travaux nécessaires à la remise en état des lieux.</p> <p>Le Cocontractant devra replier tout son matériel, engins et matériaux.</p> <p>Ce prix sera payé en deux tranches : * CINQUANTE POUR CENT (50%) pour l'amenée du matériel. Cette tranche sera payée progressivement au fur et à mesure de l'amenée sur le chantier, du gros matériel prévu dans le projet d'exécution approuvé. * CINQUANTE POUR CENT (50%) après la réception provisoire lorsque la totalité du matériel aura été repliée.</p> <p>Le Forfait à:</p>	Ft	



TM441	<p>Etudes géotechniques et d'exécution Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au FORFAIT (FT), les études géotechniques et techniques : Ce prix comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les études géotechniques à réaliser au droit de l'ouvrage à construire, pour déterminer la profondeur d'affouillement et notamment les reconnaissances suivantes: sondages pressiométriques ou au pénétromètre léger, formulation du béton, essais de laboratoires (analyses granulométriques, teneur en eau, etc.). • Le études hydraulique et hydrologique; • Les études techniques d'exécution, entre autres: les notes de calcul, les plans d'exécutions, et <p>Le Forfait à:</p>	Ft	
SERIE: 100 NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS			
TM101	<p>Débroussaillage Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CARRE (m2) le débroussaillage qui consiste à nettoyer le terrain et à couper toutes les plantes ligneuses, et les arbustes à l'intérieur de l'emprise hors plate forme. Cette tâche est normalement exécutée manuellement ; elle pourra l'être mécaniquement, à la demande du Maître d'œuvre, dans les zones de faible densité de population ou en cas de difficultés particulières. Ce prix comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le défrichage, l'arrachage des herbes, broussailles, plantations et haies à l'intérieur de l'emprise hors plate forme; • l'abattage, le dessouchage, l'enlèvement des racines, le débitage d'arbres dont le diamètre est inférieur ou égal à 50 cm; • l'élagage des arbres hors emprise; • le ramassage, l'enlèvement, le transport, l'évacuation des arbres, arbustes, souches et leur mise en dépôt hors de l'emprise en un lieu agréé par le Maître d'œuvre ; • le remblaiement des trous créés par le dessouchage; • l'enlèvement des produits de curage des fossés, le chargement, le transport quelle que soit la distance, le déchargement et la mise en dépôt provisoire ou définitive en un lieu agréé par le Maître d'œuvre; • toutes les indemnités éventuelles des riverains; • toutes sujétions liées au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>Le Mètre Carré à:</p>	M ²	
TM108a	<p>Remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt Le prix TM108a rémunèrent dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CUBE (m3), les remblais en matériaux (à définir), provenant d'emprunt. Ces prix comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la préparation des lieux d'emprunts, l'ouverture et l'entretien des accès et voies de circulation dans le périmètre de l'exploitation ; • les frais éventuels d'expropriation ou d'indemnisation ; • l'ouverture des emprunts y compris le débroussaillage, l'abattage d'arbres, l'enlèvement de la terre végétale et la découverte ; • l'extraction des matériaux, leur stockage ou reprise sur stocks éventuels ; • le transport des matériaux à pied d'œuvre sur une distance n'excédant pas 5000 mètres ; • le répandage des matériaux par couches compatibles avec les moyens de compactage ; • le compactage et toutes sujétions de mise en œuvre; • la remise en état des lieux d'emprunt ; 	M3	

	<ul style="list-style-type: none"> • toutes sujétions liées au respect des prescriptions environnementales ; • et toutes autres sujétions. <p>Le Mètre Cube à:</p>		
TM110	<p>Mise en forme de la plateforme y compris création et curage des fossés et exutoires</p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au METRE CARRE(m²) de route traitée, la mise en forme de la plate-forme devant recevoir la couche de roulement(routes en terre) ou de fondation(routes revêtues).</p> <p>Ce prix ne comprend pas la remise en forme et le curage des fossés latéraux.</p> <p>Ce prix comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le nettoyage éventuel de la plate forme existante; • l'évacuation des terres végétales existantes éventuelles; • la scarification de la plate forme existante ; • le réglage de la plate forme scarifiée (y compris sur les zones en scories volcaniques); • l'arrosage et le compactage de la plate forme; • le curage mécanique ou manuel des fossés et exutoires jusqu'à leurs extrémités; • l'évacuation de tous les produits de curage en dépôt; • la vérification de la pente longitudinale des fossés et exutoires compatible avec un rejet complet des eaux; • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>Le Mètre Carré à:</p>	M ²	
TM115a	<p>Couche de roulement en graveleux latéritique</p> <p>Le prix TM115a rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CUBE (m³), la mise en œuvre de graveleux latéritiques pour la réalisation de la couche de base pour route à enduire et couche de roulement pour route en terre.</p> <p>Ces prix comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture et le transport à pied d'œuvre des matériaux sur une distance inférieure ou égale à 10 000 mètres pour les matériaux graveleux; • la mise en œuvre; • la remise en état des lieux après travaux; • la fourniture à pied d'œuvre, quelles que soient les distances de transport des produits hydrocarbonés, le cas échéant; • et toutes sujétions. <p>Couche de base en graveleux latéritiques ou en arène latéritique</p> <p>Le Mètre Cube à:</p>	m ³	
	SERIE 200 : CHAUSSEE		



<p>Tm213b</p>	<p>Imprégnation, sablage et Couche d'accrochage 800g/m² Le prix TM213b rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CARRE (m²), l'imprégnation et sablage éventuel sur les surfaces devant recevoir un revêtement bitumineux. Ce prix comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le balisage réglementaire; • la préparation des surfaces à imprégner ; • la fourniture du liant et éventuellement du sable sur le lieu d'emploi quelle que soit la distance de transport ; • le chauffage éventuel du bitume, les dopes et toutes sujétions d'adaptation aux caractéristiques du support ; • la mise en œuvre ; • le sablage éventuel de la surface imprégnée pour permettre la circulation; • toutes sujétions relatives à la mise en œuvre éventuelle sur faible surface; • la préparation des surfaces; • la fourniture du bitume et du diluant, ainsi que le transport à pied d'œuvre quelle que soit la distance; • la mise en œuvre; • et toutes autres sujétions. <p>Imprégnation sablée & Couche d'accrochage Le Mètre Carré à:</p>	<p>m²</p>	
<p>TM214b</p>	<p>Couche de roulement en enduit bicouche Le prix TM214b rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CARRE (m²), l'exécution des revêtements en enduits superficiels bicouche. Ces prix comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la préparation des surfaces, • la fourniture et le transport à pied d'œuvre des liants et agrégats; • la mise en œuvre; • le ramassage des agrégats en excès et leur mise en dépôt en un lieu agréé par le Maître d'œuvre; • toutes sujétions liés au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>Le Mètre Carré à:</p>	<p>m²</p>	
<p>TM216</p>	<p>Béton bitumineux Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, le METRE CARRE (M²), la production, le transport à pied d'œuvre et la mise en oeuvre du béton bitumineux. Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la production du béton bitumineux ; • le transport à pied d'œuvre quelle que soit la distance; • la mise en œuvre y compris les pertes éventuelles; • toutes sujétions liés au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>Le Mètre Carré à:</p>	<p>m²</p>	
<p>SERIE 300: ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE</p>			
<p>TM301</p>	<p>Curage des buses (Ø ≤ 1,5m) et des dalots (H ≤ 1,5m) Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, à l'UNITE (U), le curage des buses (Ø ≤ 1,5m) et des dalots (H ≤ 1,5m). Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le curage et le nettoyage manuels de l'ouvrage et des lits amont et aval sur une distance minimale de 5 mètres de manière à rétablir le fil d'eau; • la mise en dépôt des produits de curage et de nettoyage en un lieu agréé par le Maître d'oeuvre; 	<p>U</p>	



	<ul style="list-style-type: none"> • la vérification de la pente longitudinale des fossés et exutoires compatible avec un rejet complet des eaux; • toutes sujétions liés au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>L'unité à:</p>		
TM308a	<p>Fourniture et pose de buse béton Ø800</p> <p>Le prix TM308a rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE LINEAIRE (ml), la fourniture et la pose des buses en béton.</p> <p>Ces prix comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La fourniture et le transport à pied d'œuvre des éléments de buse y compris toutes sujétions de manutention; • L'implantation et le piquetage de l'ouvrage; • la mise en place éventuelle d'une déviation provisoire; • L'exécution des fouilles en terrain de toutes natures et l'évacuation des produits des fouilles en un lieu agréé par le Maître d'œuvre; • l'aménagement du lit de pose, y compris éventuellement la fourniture et le transport à pied d'œuvre des matériaux d'apport, quelle que soit la distance; • La réalisation du bloc technique (apport de matériaux et mise en œuvre) jusqu'à $\frac{\text{Ø}}{2} + 10$ cm au moins, (Ø étant le diamètre de la buse), au dessus de la génératrice supérieure de la buse; • Toutes sujétions de manutention pour mise en place des éléments; • L'achèvement du berceau en béton, ainsi que l'exécution des joints intérieurs et extérieurs; • Le nettoyage éventuel des ouvertures amont et aval des buses en vue d'assurer un parfait écoulement des eaux; • Le raccordement du bloc technique à la chaussée existante avec des pentes inférieures à 4%; • Toutes sujétions liées au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>Le Mètre-Linéaire à:</p>	ml	
TM316	<p>Dépose de buse béton ou métallique (non compris les ouvrages annexes en particulier)</p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE LINEAIRE (ml), la dépose de buse béton ou métallique, non compris les ouvrages annexes, têtes et puisards en particulier.</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'exécution des fouilles, le transport et la mise en dépôt des produits de fouilles en un lieu indiqué par le Maître d'Ouvrage, quelle que soit la distance, , • la dépose de l'ouvrage par quelque moyen que ce soit, son transport et sa mise en dépôt en un lieu indiqué par le Maître d'Ouvrage , • la reconstitution éventuelle des remblais jusqu'au niveau de la plateforme, • toutes sujétions de déviation éventuelle du cours d'eau, • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales, • Et toutes autres sujétions. <p>N.B. les éléments extraits seront remis à la disposition du Maître d'ouvrage et en aucun cas ne pourront être récupérés ou vendus par le cocontractant.</p> <p>Le Mètre-Linéaire à:</p>	ml	
TM313a	<p>Construction de têtes de buse Ø800</p> <p>Les prix TM310 rémunèrent dans les conditions générales prévues au marché, à l'UNITE (U), la construction des têtes de buse en maçonnerie ou en béton armé.</p> <p>Ces prix comprennent notamment :</p>	U	



	<p>Pour les têtes de buse en maçonneries :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture et le transport à pied d'oeuvre de tous les matériaux (moellons, ciment, sable, gravier etc) et matériels nécessaires à l'exécution des maçonneries, • l'implantation et le piquetage de l'ouvrage, • l'exécution des fouilles, quelle que soit la nature du terrain, le transport et la mise en dépôt des produits de fouilles en un lieu indiqué par le Maître d'Oeuvre, quelle que soit la distance, • la fabrication du mortier dosé à 400 kg de ciment par mètre cube et la mise en œuvre soignée de la maçonnerie y compris le calage, le réglage, l'humidification des moellons, le façonnage des joints par rejointoiement, • le remblaiement, le compactage, la remise en état des abords, • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales, • Et toutes autres sujétions. <p>L'unité à:</p>		
<p>TM313b</p>	<p>Construction de fossés bétonnés</p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE LINEAIRE (ml), la Construction de fossés triangulaire en BA de 120x60.</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'implantation de l'ouvrage; • l'exécution des fouilles suivant le profil type, quelle que soit la nature du terrain, le transport et la mise en dépôt des produits de fouilles en un lieu indiqué par le Maître d'Œuvre, quelle que soit la distance; • les opérations de mise au gabarit, et de réglage de pente longitudinale; • la fourniture et le transport à pied d'œuvre des matériaux, y compris les coffrages et les armatures; • la formulation et la fabrication du béton, la mise en place des armatures et des coffrages, la mise en œuvre du béton, le serrage, le lissage et les ragréages éventuels; • le remblaiement, le compactage et la remise en état des abords; • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>NB: En cas de préfabrication, il comprend la mise en place et le rejointoiement des éléments préfabriqués.</p> <p>Le Mètre-Linéaire à:</p>	<p>ML</p>	
<p>TM313c</p>	<p>Construction des caniveaux y/c dalles</p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE LINEAIRE (ml), la Construction des caniveaux y/c dalles.</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'implantation de l'ouvrage; • l'exécution des fouilles suivant le profil type, quelle que soit la nature du terrain, le transport et la mise en dépôt des produits de fouilles en un lieu indiqué par le Maître d'Œuvre, quelle que soit la distance; • les opérations de mise au gabarit, et de réglage de pente longitudinale; • la fourniture et le transport à pied d'œuvre des matériaux, y compris les coffrages et les armatures; • la formulation et la fabrication du béton, la mise en place des armatures et des coffrages, la mise en œuvre du béton, le serrage, le lissage et les ragréages éventuels; • Construction de dalles en béton armé épaisseur de 20cm ; • le remblaiement, le compactage et la remise en état des abords; • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. 	<p>ML</p>	



	NB: En cas de préfabrication, il comprend la mise en place et le rejointoiement des éléments préfabriqués. Le Mètre-Linéaire à:		
	SERIE 500 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE		
TM516a	Panneaux de signalisation métallique de type A Le prix TM516a comprennent : <ul style="list-style-type: none"> • La présentation du certificat d'homologation du revêtement réflectorisant du panneau délivré par un service agréé ; • la fourniture et le transport à pied d'œuvre quelle que soit la distance du type de panneau conforme aux prescriptions du code de la route ; • Les fouilles en terrain de toute nature ; • La mise en œuvre du massif de fondation en béton dosé à 250 kg/m³, y compris saillie en crête de pointe de diamant au mortier ; • Toutes sujétions de manutention, pose, finition, lissage, fixation sur le support et de réfection des abords; • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. L'unité à:	U	
	SERIE 600 : DIVERS		
TM614	Maintien de la circulation Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au FORFAIT (FF), le maintien de la circulation. Ce prix comprend notamment : <ul style="list-style-type: none"> • la création des déviation; • l'organisation de la circulation pendant les travaux ; • et toutes autres sujétions. NB: En cas de préfabrication, il comprend la mise en place et le rejointoiement des éléments préfabriqués. Le Forfait à:	FF	
Prix	Désignation Prix Unitaires HT en lettres	Unité	

LIRE :

Prix	Désignation Prix Unitaires HT en lettres	Unité	
	SERIE 000 : TRAVAUX PREPARATOIRES		
TM001	Installation de chantier Ce prix rémunère au FORFAIT (FT) dans les conditions générales prévues au marché, les installations de chantier de l'Entreprise, leur maintenance et leur fonctionnement pendant toute la durée du chantier. Ce prix rémunère également la confection du projet d'exécution ainsi que des études techniques et géotechniques préalables, éventuellement nécessaires. Ce prix est payé en deux échéances :		



	<p>* QUATRE VINGT POUR CENT (80%) dès la réception des installations de l'Entreprise et l'approbation du projet d'exécution.</p> <p>* VINGT POUR CENT (20%) après le démontage des installations, l'approbation des plans de recollement et la remise en état des lieux.</p> <p>Ce prix comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la location des terrains, s'ils ne sont pas mis à la disposition du Cocontractant par l'Administration; • l'aménagement des surfaces pour l'implantation des bâtiments, le cas échéant, des aires de stockage des matériaux et de stationnement des engins et véhicules; • la construction des voies d'accès, des déviations éventuelles et leur entretien; • la mise en place des moyens de liaison(téléphone, fax, internet, radio)et de gardiennage; • la fourniture de l'eau et de l'électricité; • la construction et l'équipement du laboratoire de chantier situé à proximité du chantier; • le fonctionnement pendant toute la durée contractuelle du laboratoire de chantier, ainsi que le démontage et l'évacuation des composants; • la construction ou la location des locaux pour les bureaux, ateliers, magasins; • l'installation éventuelle de la centrale de concassage et de criblage y compris les transferts éventuels; • les installations de stockage de carburant; • la signalisation des travaux, son gardiennage et son entretien; • toutes autres dispositions nécessaires au bon fonctionnement du chantier; • la confection du projet d'exécution ainsi que des études techniques et géotechniques préalables, éventuellement nécessaire; • la confection des plans de récolement; • le démontage et le repliement des installations; • le déplacement éventuel au fur et à mesure de l'avancement du chantier; • la remise en état des sites conformément aux prescriptions environnementales, et toutes autres sujétions nécessaires à la bonne exécution des travaux dans les délais impartis, <p>Le Forfait à:</p>	Ft	
TM002	<p>Amenée et Repli du matériel</p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au FORFAIT (FT) l'amenée et le repli du matériel nécessaire à l'exécution des travaux.</p> <p>Ce prix comprend notamment:</p> <p>l'amenée du matériel et des engins nécessaires à l'exécution du chantier y compris éventuellement: les centrales de concassage, d'enrobage, de fabrication de béton, les bascules de chantier, les engins de terrassement, d'assainissement, de mise en œuvre de chaussée et de transport.</p> <p>A la fin des travaux, le Cocontractant réalisera tous les travaux nécessaires à la remise en état des lieux.</p> <p>Le Cocontractant devra replier tout son matériel, engins et matériaux.</p> <p>Ce prix sera payé en deux tranches :* CINQUANTE POUR CENT (50%) pour l'amenée du matériel. Cette tranche sera payée progressivement au fur et à mesure de l'amenée sur le chantier, du gros matériel prévu dans le projet d'exécution approuvé.* CINQUANTE POUR CENT (50%) après la réception provisoire lorsque la totalité du matériel aura été repliée.</p> <p>Le Forfait à:</p>	Ft	
TM441	<p>Etudes techniques, Essais et Contrôles géotechniques</p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au FORFAIT (FT), les études géotechniques et techniques :</p>	Ft	

	<p>Ce prix comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les études géotechniques à réaliser au droit de l'ouvrage à construire, pour déterminer la profondeur d'affouillement et notamment les reconnaissances suivantes: sondages pressiométriques ou au pénétromètre léger, formulation du béton, essais de laboratoires (analyses granulométriques, teneur en eau, etc.). • Le études hydraulique et hydrologique; • Les études techniques d'exécution, entre autres: les notes de calcul, les plans d'exécutions, et <p>Le Forfait à:</p>		
	SERIE: 100 NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS		
TM101	<p>Débroussaillage</p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CARRE (m2) le débroussaillage qui consiste à nettoyer le terrain et à couper toutes les plantes ligneuses, et les arbustes à l'intérieur de l'emprise hors plate forme. Cette tâche est normalement exécutée manuellement ; elle pourra l'être mécaniquement, à la demande du Maître d'œuvre, dans les zones de faible densité de population ou en cas de difficultés particulières.</p> <p>Ce prix comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le défrichage, l'arrachage des herbes, broussailles, plantations et haies à l'intérieur de l'emprise hors plate forme; • l'abattage, le dessouchage, l'enlèvement des racines, le débitage d'arbres dont le diamètre est inférieur ou égal à 50 cm; • l'élagage des arbres hors emprise; • le ramassage, l'enlèvement, le transport, l'évacuation des arbres, arbustes, souches et leur mise en dépôt hors de l'emprise en un lieu agréé par le Maître d'œuvre ; • le remblaiement des trous créés par le dessouchage; • l'enlèvement des produits de curage des fossés, le chargement, le transport quelle que soit la distance, le déchargement et la mise en dépôt provisoire ou définitive en un lieu agréé par le Maître d'œuvre; • toutes les indemnités éventuelles des riverains; • toutes sujétions liées au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>Le Mètre Carré à:</p>	M ²	
TM108a	<p>Remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt</p> <p>Le prix TM108a rémunèrent dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CUBE (m3), les remblais en matériaux (à définir), provenant d'emprunt.</p> <p>Ces prix comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la préparation des lieux d'emprunts, l'ouverture et l'entretien des accès et voies de circulation dans le périmètre de l'exploitation ; • les frais éventuels d'expropriation ou d'indemnisation ; • l'ouverture des emprunts y compris le débroussaillage, l'abattage d'arbres, l'enlèvement de la terre végétale et la découverte ; • l'extraction des matériaux, leur stockage ou reprise sur stocks éventuels ; • le transport des matériaux à pied d'œuvre sur une distance n'excédant pas 5000 mètres ; • le répandage des matériaux par couches compatibles avec les moyens de compactage ; • le compactage et toutes sujétions de mise en œuvre; • la remise en état des lieux d'emprunt ; • toutes sujétions liées au respect des prescriptions environnementales ; • et toutes autres sujétions. <p>Le Mètre Cube à:</p>	M ³	

<p>TM110</p>	<p>Mise en forme de la plateforme y compris création et curage des fossés et exutoires Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au METRE CARRE(m²) de route traitée, la mise en forme de la plate-forme devant recevoir la couche de roulement(routes en terre) ou de fondation(routes revêtues). Ce prix ne comprend pas la remise en forme et le curage des fossés latéraux. Ce prix comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le nettoyage éventuel de la plate forme existante; • l'évacuation des terres végétales existantes éventuelles; • la scarification de la plate forme existante ; • le réglage de la plate forme scarifiée (y compris sur les zones en scories volcaniques); • l'arrosage et le compactage de la plate forme; • le curage mécanique ou manuel des fossés et exutoires jusqu'à leurs extrémités; • l'évacuation de tous les produits de curage en dépôt; • la vérification de la pente longitudinale des fossés et exutoires compatible avec un rejet complet des eaux; • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>Le Mètre Carré à:</p>	<p>M²</p>	
<p>TM115a</p>	<p>Couche de roulement en graveleux latéritique Le prix TM115a rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CUBE (m³), la mise en œuvre de graveleux latéritiques pour la réalisation de la couche de base pour route à enduire et couche de roulement pour route en terre. Ces prix comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture et le transport à pied d'œuvre des matériaux sur une distance inférieure ou égale à 10 000 mètres pour les matériaux graveleux; • la mise en œuvre; • la remise en état des lieux après travaux; • la fourniture à pied d'œuvre, quelles que soient les distances de transport des produits hydrocarbonés, le cas échéant; • et toutes sujétions. <p>Couche de base en graveleux latéritiques ou en arène latéritique Le Mètre Cube à:</p>	<p>m³</p>	
<p>SERIE 200 : CHAUSSEE</p>			
<p>TM213b</p>	<p>Imprégnation, sablage et Couche d'accrochage 800g/m² Le prix TM213b rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CARRE (m²), l'imprégnation et sablage éventuel sur les surfaces devant recevoir un revêtement bitumineux. Ce prix comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le balisage réglementaire; • la préparation des surfaces à imprégner ; • la fourniture du liant et éventuellement du sable sur le lieu d'emploi quelle que soit la distance de transport ; • le chauffage éventuel du bitume, les dopes et toutes sujétions d'adaptation aux caractéristiques du support ; • la mise en œuvre ; • le sablage éventuel de la surface imprégnée pour permettre la circulation; • toutes sujétions relatives à la mise en œuvre éventuelle sur faible surface; • la préparation des surfaces; • la fourniture du bitume et du diluant, ainsi que le transport à pied 	<p>m²</p>	

	<p>d'œuvre quelle que soit la distance;</p> <ul style="list-style-type: none"> • la mise en œuvre; • et toutes autres sujétions. 		
	<p>Imprégnation sablée & Couche d'accrochage Le Mètre Carré à:</p>		
TM214b	<p>Couche de roulement en enduit bicouche Le prix TM214b rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CARRE (m2), l'exécution des revêtements en enduits superficiels bicouche. Ces prix comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la préparation des surfaces, • la fourniture et le transport à pied d'œuvre des liants et agrégats; • la mise en œuvre; • le ramassage des agrégats en excès et leur mise en dépôt en un lieu agréé par le Maître d'œuvre; • toutes sujétions liés au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>Le Mètre Carré à:</p>	m ²	
TM216	<p>Béton bitumineux Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, le METRE CARRE (M2), la production, le transport à pied d'œuvre et la mise en œuvre du béton bitumineux. Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la production du béton bitumineux ; • le transport à pied d'œuvre quelle que soit la distance; • la mise en œuvre y compris les pertes éventuelles; • toutes sujétions liés au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>Le Mètre Carré à:</p>	m ²	
SERIE 300: ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE			
TM301	<p>Curage des buses ($\varnothing \leq 1,5m$) et des dalots ($H \leq 1,5m$) Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, à l'UNITE (U), le curage des buses ($\varnothing \leq 1,5m$) et des dalots ($H \leq 1,5m$). Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le curage et le nettoyage manuels de l'ouvrage et des lits amont et aval sur une distance minimale de 5 mètres de manière à rétablir le fil d'eau; • la mise en dépôt des produits de curage et de nettoyage en un lieu agréé par le Maître d'œuvre; • la vérification de la pente longitudinale des fossés et exutoires compatible avec un rejet complet des eaux; • toutes sujétions liés au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>L'unité à:</p>	U	

TM308a	<p>Fourniture et pose de buse béton Ø800</p> <p>Le prix TM308a rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE LINEAIRE (ml), la fourniture et la pose des buses en béton.</p> <p>Ces prix comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La fourniture et le transport à pied d'œuvre des éléments de buse y compris toutes sujétions de manutention; • L'implantation et le piquetage de l'ouvrage; • la mise en place éventuelle d'une déviation provisoire; • L'exécution des fouilles en terrain de toutes natures et l'évacuation des produits des fouilles en un lieu agréé par le Maître d'œuvre; • l'aménagement du lit de pose, y compris éventuellement la fourniture et le transport à pied d'œuvre des matériaux d'apport, quelle que soit la distance; • La réalisation du bloc technique (apport de matériaux et mise en œuvre) jusqu'à $\varnothing/2 + 10$ cm au moins, (\varnothing étant le diamètre de la buse), au dessus de la génératrice supérieure de la buse; • Toutes sujétions de manutention pour mise en place des éléments; • L'achèvement du berceau en béton, ainsi que l'exécution des joints intérieurs et extérieurs; • Le nettoyage éventuel des ouvertures amont et aval des buses en vue d'assurer un parfait écoulement des eaux; • Le raccordement du bloc technique à la chaussée existante avec des pentes inférieures à 4%; • Toutes sujétions liées au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. Le Mètre-Linéaire à: 	ml
T14316	<p>Dépose de buse béton ou métallique (non compris les ouvrages annexes en particulier)</p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE LINEAIRE (ml), la dépose de buse béton ou métallique, non compris les ouvrages annexes, têtes et puisards en particulier.</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'exécution des fouilles, le transport et la mise en dépôt des produits de fouilles en un lieu indiqué par le Maître d'Oeuvre, quelle que soit la distance, , • la dépose de l'ouvrage par quelque moyen que ce soit, son transport et sa mise en dépôt en un lieu indiqué par le Maître d'Ouvrage , • la reconstitution éventuelle des remblais jusqu'au niveau de la plateforme, • toutes sujétions de déviation éventuelle du cours d'eau, • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales, • Et toutes autres sujétions. <p>N.B. les éléments extraits seront remis à la disposition du Maître d'ouvrage et en aucun cas ne pourront être récupérés ou vendus par le cocontractant.</p> <p>Le Mètre-Linéaire à:</p>	ml
TM313a	<p>Construction de têtes de buse Ø800</p> <p>Les prix TM310 rémunèrent dans les conditions générales prévues au marché, à l'UNITE (U), la construction des têtes de buse en maçonnerie ou en béton armé.</p> <p>Ces prix comprennent notamment :</p> <p>Pour les têtes de buse en maçonneries :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture et le transport à pied d'oeuvre de tous les matériaux (moellons, ciment, sable, gravier etc) et matériels nécessaires à l'exécution des maçonneries, • l'implantation et le piquetage de l'ouvrage, 	U

	<ul style="list-style-type: none"> • l'exécution des fouilles, quelle que soit la nature du terrain, le transport et la mise en dépôt des produits de fouilles en un lieu indiqué par le Maître d'Oeuvre, quelle que soit la distance, • la fabrication du mortier dosé à 400 kg de ciment par mètre cube et la mise en œuvre soignée de la maçonnerie y compris le calage, le réglage, l'humidification des moellons, le façonnage des joints par rejointoiement, • le remblaiement, le compactage, la remise en état des abords, • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales, • Et toutes autres sujétions. <p>L'unité à:</p>		
TM313b	<p>Construction de fossés bétonnés</p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE LINEAIRE (ml), la Construction de fossés triangulaire en BA de 120x60.</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'implantation de l'ouvrage; • l'exécution des fouilles suivant le profil type, quelle que soit la nature du terrain, le transport et la mise en dépôt des produits de fouilles en un lieu indiqué par le Maître d'Œuvre, quelle que soit la distance; • les opérations de mise au gabarit, et de réglage de pente longitudinale; • la fourniture et le transport à pied d'œuvre des matériaux, y compris les coffrages et les armatures; • la formulation et la fabrication du béton, la mise en place des armatures et des coffrages, la mise en œuvre du béton, le serrage, le lissage et les ragréages éventuels; • le remblaiement, le compactage et la remise en état des abords; • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>NB: En cas de préfabrication, il comprend la mise en place et le rejointoiement des éléments préfabriqués.</p> <p>Le Mètre-Linéaire à:</p>	ML	
TM313c	<p>Construction des caniveaux y/c dalles</p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE LINEAIRE (ml), la Construction des caniveaux y/c dalles.</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'implantation de l'ouvrage; • l'exécution des fouilles suivant le profil type, quelle que soit la nature du terrain, le transport et la mise en dépôt des produits de fouilles en un lieu indiqué par le Maître d'Œuvre, quelle que soit la distance; • les opérations de mise au gabarit, et de réglage de pente longitudinale; • la fourniture et le transport à pied d'œuvre des matériaux, y compris les coffrages et les armatures; • la formulation et la fabrication du béton, la mise en place des armatures et des coffrages, la mise en œuvre du béton, le serrage, le lissage et les ragréages éventuels; • Construction de dalles en béton armé épaisseur de 20cm ; • le remblaiement, le compactage et la remise en état des abords; • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>NB: En cas de préfabrication, il comprend la mise en place et le rejointoiement des éléments préfabriqués.</p> <p>Le Mètre-Linéaire à:</p>	ML	

	SERIE 500 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE		
TM516a	<p>Panneaux de signalisation métallique de type A</p> <p>Le prix TM516a comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La présentation du certificat d'homologation du revêtement réflectorisant du panneau délivré par un service agréé ; • la fourniture et le transport à pied d'œuvre quelle que soit la distance du type de panneau conforme aux prescriptions du code de la route ; • Les fouilles en terrain de toute nature ; • La mise en œuvre du massif de fondation en béton dosé à 250 kg/m³, y compris saillie en crête de pointe de diamant au mortier ; • Toutes sujétions de manutention, pose, finition, lissage, fixation sur le support et de réfection des abords; • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p><i>L'unité à:</i></p>	U	
	SERIE 600 : DIVERS		
TM614	<p>Maintien de la circulation</p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au FORFAIT (FF), le maintien de la circulation.</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la création des déviations; • l'organisation de la circulation pendant les travaux ; • et toutes autres sujétions. <p>NB: En cas de préfabrication, il comprend la mise en place et le rejointoiement des éléments préfabriqués.</p> <p>Le Forfait à:</p>	FF	
Prix	Désignation Prix Unitaires HT en lettres	Unité	

LOT 3 : Aménagement des routes : tronçon 1 : Inter (n3) (Station Green Oil)-Carrefour Zouatoupsi-Hôpital d'Ekanga-Carrière Eloumden 1-Inter (N22) et bretelles, tronçon 2 : Nkol-Okédé-Offoumbi

AU LIEU DE :

Prix	Désignation Prix Unitaires HT en lettres	Unité	
	SERIE 000 : TRAVAUX PREPARATOIRES		
TM001	<p>Installation de chantier</p> <p>Ce prix rémunère au FORFAIT (FF) dans les conditions générales prévues au marché, les installations de chantier de l'Entreprise, leur maintenance et leur fonctionnement pendant toute la durée du chantier. Ce prix rémunère également la confection du projet d'exécution ainsi que des études techniques et géotechniques préalables, éventuellement nécessaires. Ce prix est payé en deux échéances :</p>		

	<p>* QUATRE VINGT POUR CENT (80%) dès la réception des installations de l'Entreprise et l'approbation du projet d'exécution.</p> <p>* VINGT POUR CENT (20%) après le démontage des installations, l'approbation des plans de recollement et la remise en état des lieux.</p> <p>Ce prix comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la location des terrains, s'ils ne sont pas mis à la disposition du Cocontractant par l'Administration; • l'aménagement des surfaces pour l'implantation des bâtiments, le cas échéant, des aires de stockage des matériaux et de stationnement des engins et véhicules; • la construction des voies d'accès, des déviations éventuelles et leur entretien; • la mise en place des moyens de liaison(téléphone, fax, internet, radio)et de gardiennage; • la fourniture de l'eau et de l'électricité; • la construction et l'équipement du laboratoire de chantier situé à proximité du chantier; • le fonctionnement pendant toute la durée contractuelle du laboratoire de chantier, ainsi que le démontage et l'évacuation des composants; • la construction ou la location des locaux pour les bureaux, ateliers, magasins; • l'installation éventuelle de la centrale de concassage et de criblage y compris les transferts éventuels; • les installations de stockage de carburant; • la signalisation des travaux, son gardiennage et son entretien; • toutes autres dispositions nécessaires au bon fonctionnement du chantier; • la confection du projet d'exécution ainsi que des études techniques et géotechniques préalables, éventuellement nécessaire; • la confection des plans de récolement; • le démontage et le repliement des installations; • le déplacement éventuel au fur et à mesure de l'avancement du chantier; • la remise en état des sites conformément aux prescriptions environnementales, et toutes autres sujétions nécessaires à la bonne exécution des travaux dans les délais impartis. <p>Le Forfait à :</p>	Ft	
TM002	<p>Amenée et Repli du matériel</p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au FORFAIT (FT) l'amenée et le repli du matériel nécessaire à l'exécution des travaux.</p> <p>Ce prix comprend notamment:</p> <p>l'amenée du matériel et des engins nécessaires à l'exécution du chantier y compris éventuellement: les centrales de concassage, d'enrobage, de fabrication de béton, les bascules de chantier, les engins de terrassement, d'assainissement, de mise en œuvre de chaussée et de transport.</p> <p>A la fin des travaux, le Cocontractant réalisera tous les travaux nécessaires à la remise en état des lieux.</p> <p>Le Cocontractant devra replier tout son matériel, engins et matériaux.</p> <p>Ce prix sera payé en deux tranches :* CINQUANTE POUR CENT (50%) pour l'amenée du matériel. Cette tranche sera payée progressivement au fur et à mesure de l'amenée sur le chantier, du gros matériel prévu dans le projet d'exécution approuvé.* CINQUANTE POUR CENT (50%) après la réception provisoire lorsque la totalité du matériel aura été repliée.</p> <p>Le Forfait à :</p>	Ft	
TM441	<p>Études géotechniques et d'exécution</p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au FORFAIT (FT), les études géotechniques et techniques :</p> <p>Ce prix comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les études géotechniques à réaliser au droit de l'ouvrage à construire, pour déterminer la profondeur d'affouillement et notamment les 	Ft	

	<p>reconnaitances suivantes: sondages pressiométriques ou au pénétromètre léger, formulation du béton, essais de laboratoires (analyses granulométriques, teneur en eau, etc.).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les études hydrauliques et hydrologiques; • Les études techniques d'exécution, entre autres: les notes de calcul, les plans d'exécutions, et <p>Le Forfait à:</p>		
	SERIE: 100 NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS		
TM101	<p>Débroussaillage Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CARRE (m2) le débroussaillage qui consiste à nettoyer le terrain et à couper toutes les plantes ligneuses, et les arbustes à l'intérieur de l'emprise hors plateforme. Cette tâche est normalement exécutée manuellement ; elle pourra l'être mécaniquement, à la demande du Maître d'œuvre, dans les zones de faible densité de population ou en cas de difficultés particulières.</p> <p>Ce prix comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le défrichage, l'arrachage des herbes, broussailles, plantations et haies à l'intérieur de l'emprise hors plateforme; • l'abattage, le dessouchage, l'enlèvement des racines, le débitage d'arbres dont le diamètre est inférieur ou égal à 50 cm; • l'élagage des arbres hors emprise; • le ramassage, l'enlèvement, le transport, l'évacuation des arbres, arbustes, souches et leur mise en dépôt hors de l'emprise en un lieu agréé par le Maître d'œuvre ; • le remblaiement des trous créés par le dessouchage; • l'enlèvement des produits de curage des fossés, le chargement, le transport quelle que soit la distance, le déchargement et la mise en dépôt provisoire ou définitive en un lieu agréé par le Maître d'œuvre; • toutes les indemnités éventuelles des riverains; • toutes sujétions liées au respect des prescriptions environnementales; - et toutes autres sujétions. <p>Le Mètre Carré à:</p>	M ²	
TM110	<p>Mise en forme de la plateforme y compris création et curage des fossés et exutoires Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au METRE CARRE(m²) de route traitée, la mise en forme de la plate-forme devant recevoir la couche de roulement(routes en terre) ou de fondation(routes revêtues).</p> <p>Ce prix ne comprend pas la remise en forme et le curage des fossés latéraux.</p> <p>Ce prix comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le nettoyage éventuel de la plateforme existante; • l'évacuation des terres végétales existantes éventuelles; • la scarification de la plateforme existante ; • le réglage de la plateforme scarifiée (y compris sur les zones en scories volcaniques); • l'arrosage et le compactage de la plateforme; • le curage mécanique ou manuel des fossés et exutoires jusqu'à leurs extrémités; • l'évacuation de tous les produits de curage en dépôt; • la vérification de la pente longitudinale des fossés et exutoires compatible avec un rejet complet des eaux; • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; - et toutes autres sujétions. <p>Le Mètre Carré à:</p>	M ²	

TM115a	<p>Couche de roulement en graveleux latéritique Le prix TM115a rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CUBE (m3), la mise en œuvre de graveleux latéritiques pour la réalisation de la couche de base pour route à enduire et couche de roulement pour route en terre. Ces prix comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture et le transport à pied d'œuvre des matériaux sur une distance inférieure ou égale à 10 000 mètres pour les matériaux graveleux; • la mise en œuvre; • la remise en état des lieux après travaux; • la fourniture à pied d'œuvre, quelles que soient les distances de transport des produits hydrocarbonés, le cas échéant; • et toutes sujétions. <p>Couche de base en graveleux latéritiques ou en arène latéritique Le Mètre Cube à:</p>	m3	
SERIE 200 : CHAUSSEE			
TM213b	<p>Imprégnation, sablage et Couche d'accrochage 800g/m² Le prix TM213b rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CARRE (m2), l'imprégnation et sablage éventuel sur les surfaces devant recevoir un revêtement bitumineux. Ce prix comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le balisage réglementaire; • la préparation des surfaces à imprégner ; • la fourniture du liant et éventuellement du sable sur le lieu d'emploi quelle que soit la distance de transport ; • le chauffage éventuel du bitume, les dopes et toutes sujétions d'adaptation aux caractéristiques du support ; • la mise en œuvre ; • le sablage éventuel de la surface imprégnée pour permettre la circulation; • toutes sujétions relatives à la mise en œuvre éventuelle sur faible surface; • la préparation des surfaces; • la fourniture du bitume et du diluant, ainsi que le transport à pied d'œuvre quelle que soit la distance; • la mise en œuvre; • et toutes autres sujétions. <p>Imprégnation sablée & Couche d'accrochage Le Mètre Carré à:</p>	m ²	
TM214b	<p>Couche de roulement en enduit bicouche Le prix TM214b rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CARRE (m2), l'exécution des revêtements en enduits superficiels bicouche. Ces prix comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la préparation des surfaces, • la fourniture et le transport à pied d'œuvre des liants et agrégats; • la mise en œuvre; • le ramassage des agrégats en excès et leur mise en dépôt en un lieu agréé par le Maître d'œuvre; • toutes sujétions liés au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>Le Mètre Carré à:</p>	m ²	

TM216	<p>Béton bitumineux Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, le METRE CARRE (M2), la production, le transport à pied d'œuvre et la mise en oeuvre du béton bitumineux. Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la production du béton bitumineux ; • le transport à pied d'œuvre quelle que soit la distance; • la mise en oeuvre y compris les pertes éventuelles; • toutes sujétions liés au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>Le Mètre Carré à:</p>	m ²	
SERIE 300: ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE			
TM313b	<p>Construction de fossés bétonnés Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE LINEAIRE (ml), la Construction de fossés triangulaire en BA de 120x60. Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'implantation de l'ouvrage; • l'exécution des fouilles suivant le profil type, quelle que soit la nature du terrain, le transport et la mise en dépôt des produits de fouilles en un lieu indiqué par le Maitre d'Œuvre, quelle que soit la distance; • les opérations de mise au gabarit, et de réglage de pente longitudinale; • la fourniture et le transport à pied d'œuvre des matériaux, y compris les coffrages et les armatures; • la formulation et la fabrication du béton, la mise en place des armatures et des coffrages, la mise en oeuvre du béton, le serrage, le lissage et les ragréages éventuels; • le remblaiement, le compactage et la remise en état des abords; • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>NB: En cas de préfabrication, il comprend la mise en place et le rejointoiement des éléments préfabriqués. Le Mètre-Linéaire à:</p>	ML	
TM313c	<p>Construction des caniveaux y/c dallettes Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE LINEAIRE (ml), la Construction des caniveaux y/c dallettes. Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'implantation de l'ouvrage; • l'exécution des fouilles suivant le profil type, quelle que soit la nature du terrain, le transport et la mise en dépôt des produits de fouilles en un lieu indiqué par le Maitre d'Œuvre, quelle que soit la distance; • les opérations de mise au gabarit, et de réglage de pente longitudinale; • la fourniture et le transport à pied d'œuvre des matériaux, y compris les coffrages et les armatures; • la formulation et la fabrication du béton, la mise en place des armatures et des coffrages, la mise en oeuvre du béton, le serrage, le lissage et les ragréages éventuels; • Construction de dallettes en béton armé épaisseur de 20cm ; • le remblaiement, le compactage et la remise en état des abords; • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>NB: En cas de préfabrication, il comprend la mise en place et le rejointoiement des éléments préfabriqués. Le Mètre-Linéaire à:</p>	ML	

	SERIE 600 : DIVERS		
TM614	<p>Maintien de la circulation Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au FORFAIT (FF), le maintien de la circulation. Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la création des déviations; • l'organisation de la circulation pendant les travaux ; • et toutes autres sujétions. <p>NB: En cas de préfabrication, il comprend la mise en place et le rejointoiement des éléments préfabriqués. Le Forfait à:</p>	FF	
Prix	Désignation Prix Unitaires HT en lettres	Unité	

LIRE :

Prix	Désignation Prix Unitaires HT en lettres	Unité	
	SERIE 000 : TRAVAUX PREPARATOIRES		
TM001	<p>Installation de chantier Ce prix rémunère au FORFAIT (FT) dans les conditions générales prévues au marché, les installations de chantier de l'Entreprise, leur maintenance et leur fonctionnement pendant toute la durée du chantier. Ce prix rémunère également la confection du projet d'exécution ainsi que des études techniques et géotechniques préalables, éventuellement nécessaires. Ce prix est payé en deux échéances :</p> <ul style="list-style-type: none"> * QUATRE VINGT POUR CENT (80%) dès la réception des installations de l'Entreprise et l'approbation du projet d'exécution. * VINGT POUR CENT (20%) après le démontage des installations, l'approbation des plans de recollement et la remise en état des lieux. <p>Ce prix comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la location des terrains, s'ils ne sont pas mis à la disposition du Cocontractant par l'Administration; • l'aménagement des surfaces pour l'implantation des bâtiments, le cas échéant, des aires de stockage des matériaux et de stationnement des engins et véhicules; • la construction des voies d'accès, des déviations éventuelles et leur entretien; • la mise en place des moyens de liaison(téléphone, fax, internet, radio)et de gardiennage; • la fourniture de l'eau et de l'électricité; • la construction et l'équipement du laboratoire de chantier situé à proximité du chantier; • le fonctionnement pendant toute la durée contractuelle du laboratoire de chantier, ainsi que le démontage et l'évacuation des composants; • la construction ou la location des locaux pour les bureaux, ateliers, magasins; • l'installation éventuelle de la centrale de concassage et de criblage y 		

	<p>compris les transferts éventuels;</p> <ul style="list-style-type: none"> • les installations de stockage de carburant; • la signalisation des travaux, son gardiennage et son entretien; • toutes autres dispositions nécessaires au bon fonctionnement du chantier; • la confection du projet d'exécution ainsi que des études techniques et géotechniques préalables, éventuellement nécessaire; • la confection des plans de récolement; • le démontage et le repliement des installations; • le déplacement éventuel au fur et à mesure de l'avancement du chantier; • la remise en état des sites conformément aux prescriptions environnementales, et toutes autres sujétions nécessaires à la bonne exécution des travaux dans les délais impartis. <p>Le Forfait à:</p>			Ft
TM002	<p>Amenée et Repli du matériel Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au FORFAIT (FT) l'amenée et le repli du matériel nécessaire à l'exécution des travaux. Ce prix comprend notamment: l'amenée du matériel et des engins nécessaires à l'exécution du chantier y compris éventuellement: les centrales de concassage, d'enrobage, de fabrication de béton, les bascules de chantier, les engins de terrassement, d'assainissement, de mise en œuvre de chaussée et de transport. A la fin des travaux, le Cocontractant réalisera tous les travaux nécessaires à la remise en état des lieux. Le Cocontractant devra replier tout son matériel, engins et matériaux. Ce prix sera payé en deux tranches :* CINQUANTE POUR CENT (50%) pour l'amenée du matériel. Cette tranche sera payée progressivement au fur et à mesure de l'amenée sur le chantier, du gros matériel prévu dans le projet d'exécution approuvé.* CINQUANTE POUR CENT (50%) après la réception provisoire lorsque la totalité du matériel aura été repliée. Le Forfait à:</p>			Ft
TM441	<p>Etudes géotechniques et d'exécution Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au FORFAIT (FT), les études géotechniques et techniques : Ce prix comprend notamment: • Les études géotechniques à réallser au droit de l'ouvrage à construire, pour déterminer la profondeur d'affouillement et notamment les reconnaissances suivantes: sondages pressiométriques ou au pénétromètre léger, formulation du béton, essais de laboratoires (analyses granulométriques, teneur en eau, etc.). • Les études hydrauliques et hydrologiques; • Les études techniques d'exécution, entre autres: les notes de calcul, les plans d'exécutions, et Le Forfait à:</p>			Ft
	SERIE: 100 NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS			
TM101	<p>Débroussaillage Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CARRE (m2) le débroussaillage qui consiste à nettoyer le terrain et à couper toutes les plantes ligneuses, et les arbustes à l'intérieur de l'emprise hors plateforme. Cette tâche est normalement exécutée manuellement ; elle pourra l'être mécaniquement, à la demande du Maître d'œuvre, dans les zones de faible densité de population ou en cas de difficultés particulières. Ce prix comprend notamment:</p>			

	<ul style="list-style-type: none"> • le défrichage, l'arrachage des herbes, broussailles, plantations et haies à l'intérieur de l'emprise hors plateforme; • l'abattage, le dessouchage, l'enlèvement des racines, le débitage d'arbres dont le diamètre est inférieur ou égal à 50 cm; • l'élagage des arbres hors emprise; • le ramassage, l'enlèvement, le transport, l'évacuation des arbres, arbustes, souches et leur mise en dépôt hors de l'emprise en un lieu agréé par le Maître d'œuvre ; • le remblaiement des trous créés par le dessouchage; • l'enlèvement des produits de curage des fossés, le chargement, le transport quelle que soit la distance, le déchargement et la mise en dépôt provisoire ou définitive en un lieu agréé par le Maître d'œuvre; • toutes les indemnités éventuelles des riverains; • toutes sujétions liées au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>Le Mètre Carré à:</p>	M ²	
TM108a	<p>Remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt :</p> <p>Le prix TM108a rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CUBE (m³), les remblais en matériaux (à définir), provenant d'emprunt.</p> <p>Ce prix comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la préparation des lieux d'emprunts, l'ouverture et l'entretien des accès et voies de circulation dans le périmètre de l'exploitation; • les frais éventuels d'expropriation ou d'indemnisation; • l'ouverture des emprunts y compris le débroussaillage, l'abattage d'arbres, l'enlèvement de la terre végétale et la découverte; • l'extraction des matériaux, leur stockage ou reprise sur stocks éventuels; • le transport des matériaux à pied d'œuvre sur une distance n'excédant pas 5000 mètres; • le répandage des matériaux par couches compatibles avec les moyens de compactage ; • le compactage et toutes sujétions de mise en œuvre; • la remise en état des lieux d'emprunt; • toutes sujétions liées au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>Le Mètre Cube à:</p>	m ³	
TM110	<p>Mise en forme de la plateforme y compris création et curage des fossés et exutoires</p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au METRE CARRE(m²) de route traitée, la mise en forme de la plate-forme devant recevoir la couche de roulement(routes en terre) ou de fondation(routes revêtues).</p> <p>Ce prix ne comprend pas la remise en forme et le curage des fossés latéraux.</p> <p>Ce prix comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le nettoyage éventuel de la plateforme existante; • l'évacuation des terres végétales existantes éventuelles; • la scarification de la plateforme existante ; • le réglage de la plateforme scarifiée (y compris sur les zones en scories volcaniques); • l'arrosage et le compactage de la plateforme; • le curage mécanique ou manuel des fossés et exutoires jusqu'à leurs extrémités; • l'évacuation de tous les produits de curage en dépôt; - la vérification de la pente longitudinale des fossés et exutoires compatible avec un rejet complet des eaux; 	m ²	

	<ul style="list-style-type: none"> • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>Le Mètre Carré à:</p>		
TM115a	<p>Couche de roulement en graveleux latéritique Le prix TM115a rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CUBE (m3), la mise en œuvre de graveleux latéritiques pour la réalisation de la couche de base pour route à enduire et couche de roulement pour route en terre. Ces prix comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture et le transport à pied d'œuvre des matériaux sur une distance inférieure ou égale à 10 000 mètres pour les matériaux graveleux; • la mise en œuvre; • la remise en état des lieux après travaux; • la fourniture à pied d'œuvre, quelles que soient les distances de transport des produits hydrocarbonés, le cas échéant; • et toutes sujétions. <p>Couche de base en graveleux latéritiques ou en arène latéritique Le Mètre Cube à:</p>	m3	
	SERIE 200 : CHAUSSEE		
TM213b	<p>Imprégnation, sablage et Couche d'accrochage 800g/m² Le prix TM213b rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CARRE (m2), l'imprégnation et sablage éventuel sur les surfaces devant recevoir un revêtement bitumineux. Ce prix comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le balisage réglementaire; • la préparation des surfaces à imprégner ; • la fourniture du liant et éventuellement du sable sur le lieu d'emploi quelle que soit la distance de transport ; • le chauffage éventuel du bitume, les dopes et toutes sujétions d'adaptation aux caractéristiques du support ; • la mise en œuvre ; • le sablage éventuel de la surface imprégnée pour permettre la circulation; • toutes sujétions relatives à la mise en œuvre éventuelle sur faible surface; • la préparation des surfaces; • la fourniture du bitume et du diluant, ainsi que le transport à pied d'œuvre quelle que soit la distance; • la mise en œuvre; • et toutes autres sujétions. <p>Imprégnation sablée & Couche d'accrochage Le Mètre Carré à:</p>	m ²	
TM214b	<p>Couche de roulement en enduit bicouche Le prix TM214b rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CARRE (m2), l'exécution des revêtements en enduits superficiels bicouche. Ces prix comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la préparation des surfaces, • la fourniture et le transport à pied d'œuvre des liants et agrégats; • la mise en œuvre; • le ramassage des agrégats en excès et leur mise en dépôt en un lieu agréé par le Maître d'œuvre; • toutes sujétions liés au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>Le Mètre Carré à:</p>	m ²	



TM216	<p>Béton bitumineux Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, le METRE CARRE (M2), la production, le transport à pied d'œuvre et la mise en oeuvre du béton bitumineux. Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la production du béton bitumineux ; • le transport à pied d'œuvre quelle que soit la distance; • la mise en oeuvre y compris les pertes éventuelles; • toutes sujétions liés au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p><i>Le Mètre Carré à:</i></p>	m ²	
SERIE 300: ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE			
TM313b	<p>Construction de fossés bétonnés Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE LINEAIRE (ml), la Construction de fossés triangulaire en BA de 120x60. Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'implantation de l'ouvrage; • l'exécution des fouilles suivant le profil type, quelle que soit la nature du terrain, le transport et la mise en dépôt des produits de fouilles en un lieu indiqué par le Maitre d'Œuvre, quelle que soit la distance; • les opérations de mise au gabarit, et de réglage de pente longitudinale; • la fourniture et le transport à pied d'œuvre des matériaux, y compris les coffrages et les armatures; • la formulation et la fabrication du béton, la mise en place des armatures et des coffrages, la mise en oeuvre du béton, le serrage, le lissage et les ragréages éventuels; • le remblaiement, le compactage et la remise en état des abords; • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>NB: En cas de préfabrication, il comprend la mise en place et le rejointoiement des éléments préfabriqués. <i>Le Mètre-Linéaire à:</i></p>	ML	
TM313c	<p>Construction des caniveaux y/c dallettes Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE LINEAIRE (ml), la Construction des caniveaux y/c dallettes, Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'implantation de l'ouvrage; • l'exécution des fouilles suivant le profil type, quelle que soit la nature du terrain, le transport et la mise en dépôt des produits de fouilles en un lieu indiqué par le Maitre d'Œuvre, quelle que soit la distance; • les opérations de mise au gabarit, et de réglage de pente longitudinale; • la fourniture et le transport à pied d'œuvre des matériaux, y compris les coffrages et les armatures; • la formulation et la fabrication du béton, la mise en place des armatures et des coffrages, la mise en oeuvre du béton, le serrage, le lissage et les ragréages éventuels; • Construction de dallettes en béton armé épaisseur de 20cm ; • le remblaiement, le compactage et la remise en état des abords; • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>NB: En cas de préfabrication, il comprend la mise en place et le rejointoiement des éléments préfabriqués. <i>Le Mètre-Linéaire à:</i></p>	ML	

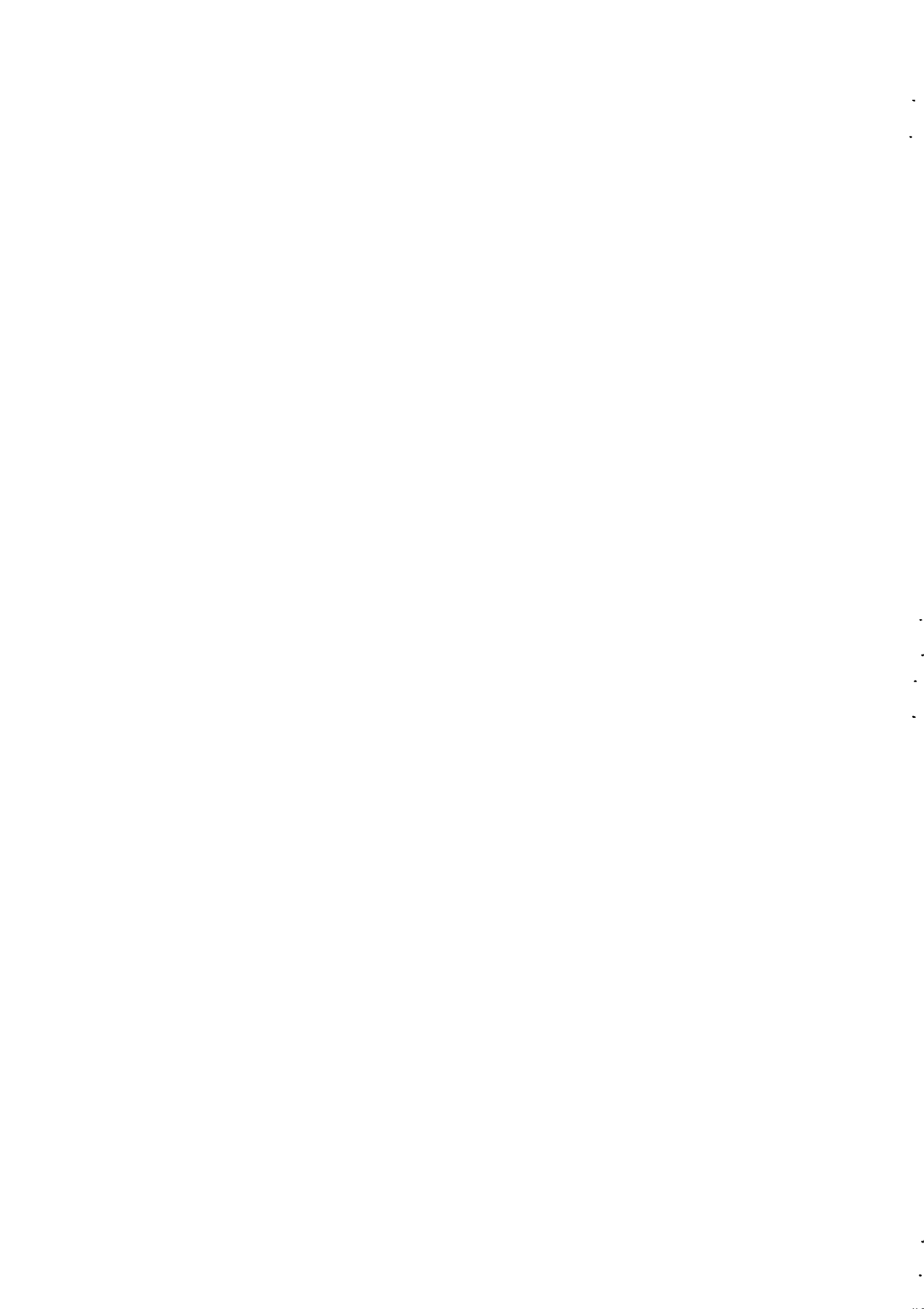
	SERIE 400 : OUVRAGES D'ART		
TM401	Dalot en béton armé		
	<p>Les prix TM401 rémunèrent dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE LINEAIRE (ml), la construction des dalots en béton armé, approuvé au projet d'exécution y compris tous les éléments de tête. Ces prix comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture et le transport à pied d'œuvre de tous les matériaux et matériels nécessaires au coffrage, au ferrailage, à la fabrication des bétons et leur mise en œuvre; • la mise en place éventuelle d'une déviation provisoire; • l'implantation et le piquetage de l'ouvrage; • les terrassements y compris les fouilles en terrain de toutes natures; • le coffrage et le ferrailage des ouvrages; • la formulation et la fabrication des bétons selon les prescriptions techniques; • la mise en œuvre des bétons, le traitement et réglage éventuels des surfaces; • le décoffrage, le badigeonnage au bitume des parements enterrés, le remblaiement, le compactage, la remise en état des abords; • toutes sujétions liées au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>NB: La longueur de l'ouvrage à prendre en compte est réputée être celle entre nus intérieur des têtes.</p>		
TM401a	Dalot en béton armé 1,0 x1, 0 m		
	Le Mètre-Linéaire à:	ml	
TM401c	Dalot en béton armé 2 x1, 5 x 1,0 m		
	Le Mètre-Linéaire à:	ml	
TM424a	<p>Construction des caniveaux</p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE LINEAIRE (ml), la Construction des caniveaux. Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'implantation de l'ouvrage; • l'exécution des fouilles suivant le profil type, quelle que soit la nature du terrain, le transport et la mise en dépôt des produits de fouilles en un lieu indiqué par le Maître d'Œuvre, quelle que soit la distance; • les opérations de mise au gabarit, et de réglage de pente longitudinale; • la fourniture et le transport à pied d'œuvre des matériaux, y compris les coffrages et les armatures; • la formulation et la fabrication du béton, la mise en place des armatures et des coffrages, la mise en œuvre du béton, le serrage, le lissage et les ragréages éventuels; • Construction de dalles en béton armé épaisseur de 20cm ; • le remblaiement, le compactage et la remise en état des abords; • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>NB: En cas de préfabrication, il comprend la mise en place et le rejointoiement des éléments préfabriqués.</p> <p><i>Le Mètre-Linéaire à:</i></p>	ML	
TM426	Daliette en béton armé		



	<p>Les prix TM426 rémunèrent dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE LINEAIRE (ml), la fourniture et la mise en place des dalles en béton armé permettant aux piétons et aux véhicules de franchir les fossés ou caniveaux bétonnés ou maçonnés.</p> <p>Ces prix comprennent notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture et le transport à pied d'œuvre quelle que soit la distance des matériaux et du matériel nécessaire à la préfabrication et à la pose des dalles ; • le coffrage soigné y compris les accessoires; • la préfabrication de la dalle selon le projet d'exécution approuvé, sa manutention et son stockage avant mise en place ; • le transport et la pose de la dalle préfabriquée y compris toutes sujétions. • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p><i>Le Mètre-Linéaire à :</i></p>	ml	
TM417	<p>Perrés maçonnés : Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CARRE (m2), l'exécution des perrés en maçonnerie de moellons ordinaires hourdés au mortier de ciment, en protection des talus érodables et des remblais d'accès à certains ouvrages, aux endroits prescrits par le Maître d'Œuvre. Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture et le transport à pied d'œuvre de tous les matériaux (moellons, ciment, sable, gravier, etc) et matériels nécessaires à l'exécution des maçonneries; • la fabrication du mortier et la mise en œuvre soignée de la maçonnerie, telles que précisées aux prescriptions techniques et comprenant calage, réglage, humidification des moellons, nettoyage et jointoiement, • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>Le mètre carré à :</p>	m ²	
	SERIE 600 : DIVERS		
TM601	<p>Marquage des parkings : Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la localisation, la délimitation, le marquage des différents types de parking; • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. - Le mètre carré à : <p>Le Forfait à:</p>	FF	
TM602	<p>aménagement du terre-plein et carrefours : ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au FORFAIT (FF), le maintien l'aménagement du terre-plein et carrefours. Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'implantation le traçage, la construction et l'aménagement conformément aux conditions de sécurité des usagers; - toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; - et toutes autres sujétions. 	FF	

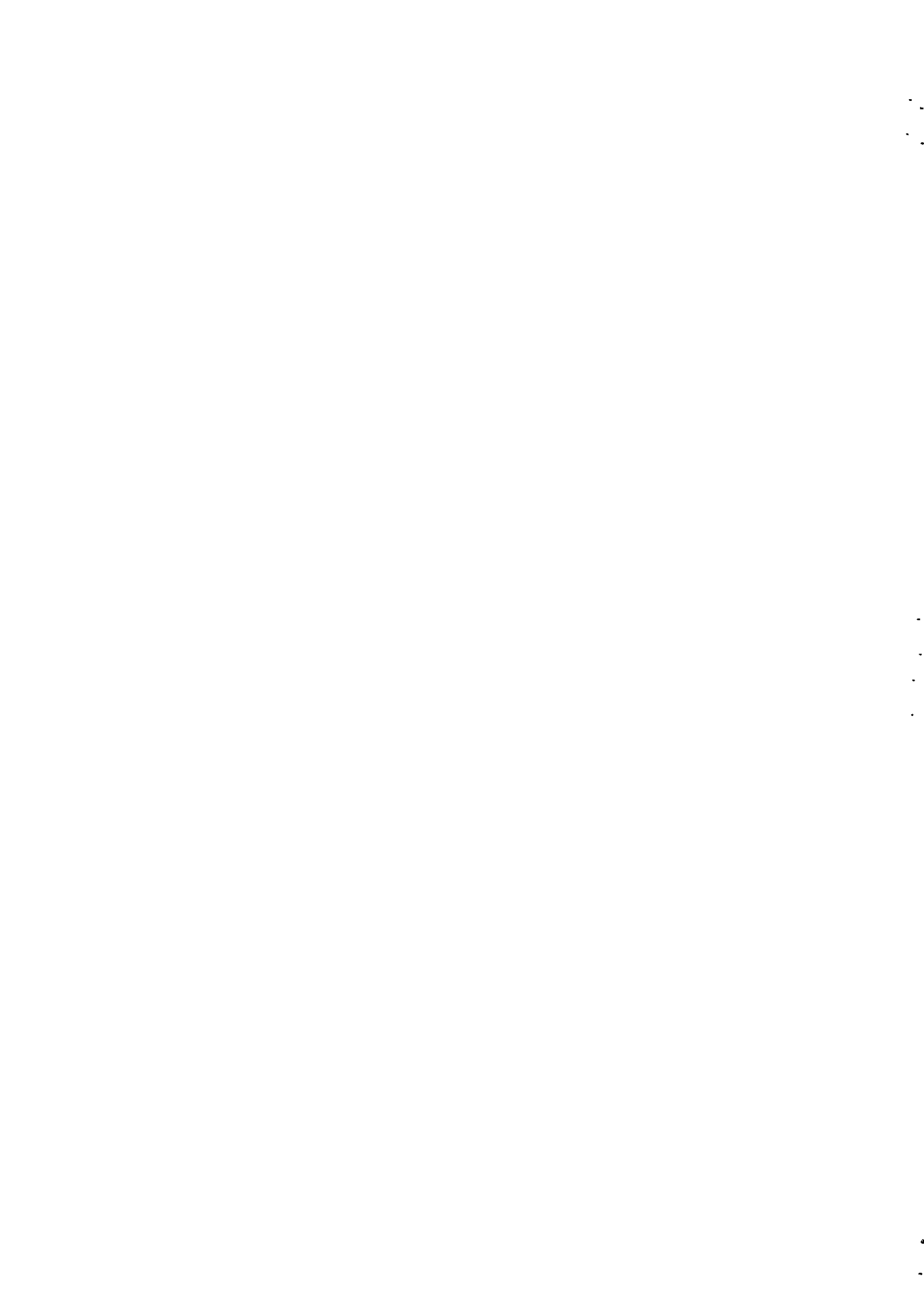


	Le Forfait à:		
TM603	<p>Panneaux de signalisations : Le prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La présentation du certificat d'homologation du revêtement réflectorisant du panneau délivré par un service agréé ; • la fourniture et le transport à pied d'œuvre quelle que soit la distance du type de panneau conforme aux prescriptions du code de la route ; • Les fouilles en terrain de toute nature ; • La mise en œuvre du massif de fondation en béton dosé à 250 kg/m³, y compris saillie en crête de pointe de diamant au mortier ; • Toutes sujétions de manutention, pose, finition, lissage, fixation sur le support et de réfection des abords; • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>L'unité à:</p>	U	
TM614	<p>Maintien de la circulation Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au FORFAIT (FF), le maintien de la circulation. Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la création des déviations; • l'organisation de la circulation pendant les travaux ; • et toutes autres sujétions. <p>NB: En cas de préfabrication, il comprend la mise en place et le rejointoiement des éléments préfabriqués. Le Forfait à:</p>	FF	









LIRE : DEVIS des travaux d'aménagement des routes : Tronçon 1 : Mbal-elon (fin goudron)-Carrefour chapelle sainte Raphaëlle Marie de Nkon (Gare Essomba) ;

Tronçon 2 : Inter N22-Carrefour Préfet, DEPARTEMENT DE LA MEROU ET AKONO, REGION DU CENTRE

Tronçon 1 : Mbal-elon (fin goudron)-Carrefour chapelle sainte Raphaëlle Marie de Nkon (Gare Essomba)

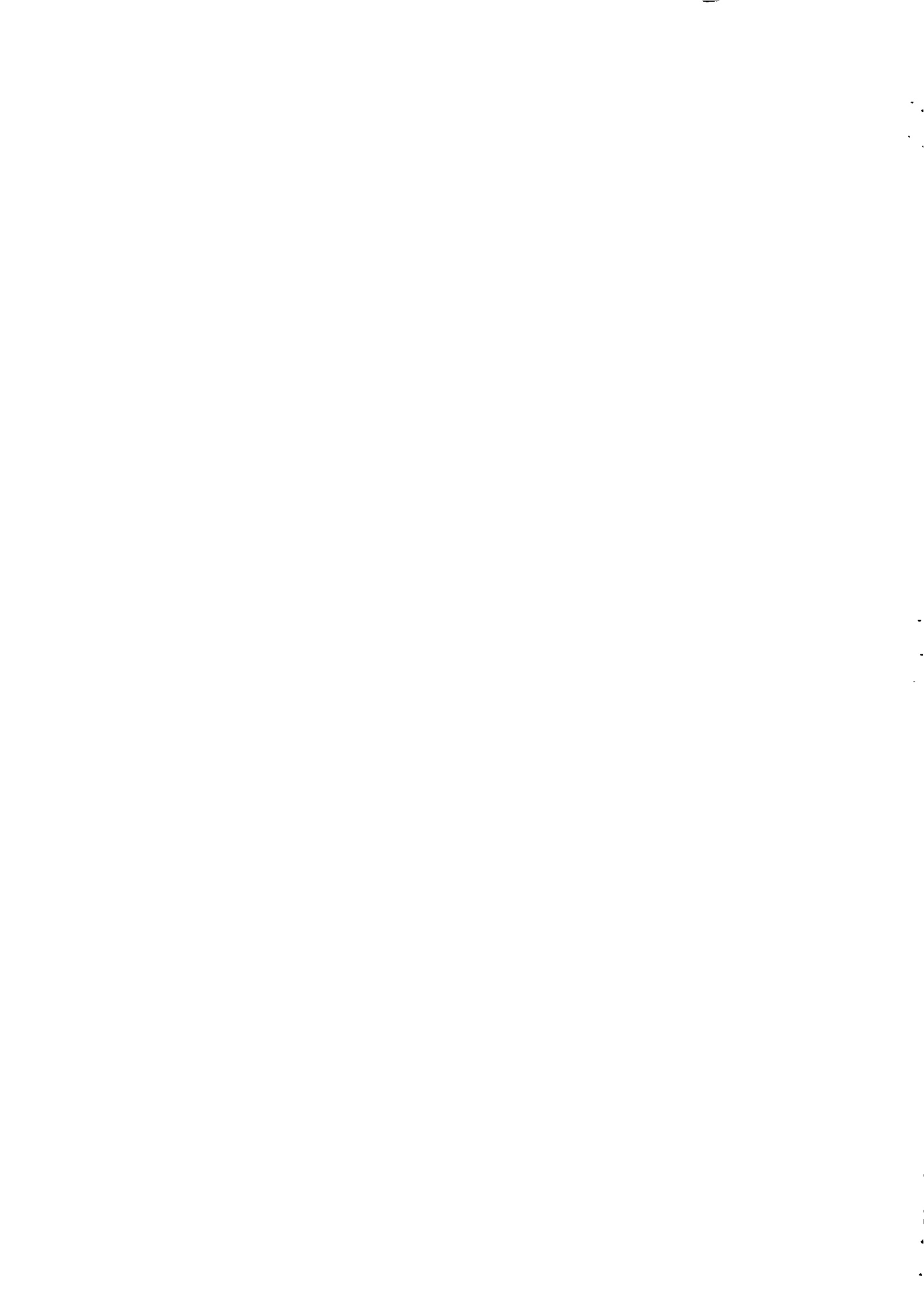
Tronçon 2 : Inter N22-Carrefour Préfet

Prix	Designation	Unité	Quantités Marché					P.U	Montant					
			tronçon 1	tronçon 2	total	tronçon 1	tronçon 2		TOTAL 2024	TOTAL 2025	TOTAL			
			2 024	2 025	2 024	2 025	2 024	2 025	2 024	2 025				
SERIE: 100 TRAVAUX PREPARATOIRES														

TN1001	Installation de chantier	PIF	0.25	0.25	0.50	0.75	0.25	-	-	-	-	-	-	-
TN1002	Amené et rempli matériel de transport	PIF	0.25	0.25	0.50	0.75	0.25	-	-	-	-	-	-	-
TN1441	Etudes techniques, Essais et Contrôles géotechniques	PIF	0.25	0.25	0.50	0.75	0.25	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL 000														

SERIE: 100 NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS														
TM101	Débroussaillage	m²	24 000,00	3 200,00	27 200,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TM108a	Remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt	m³	-	550,00	500,00	500,00	550,00	-	-	-	-	-	-	-
TM110	Mise en forme de la plateforme y compris création et curage des fossés et exutoires	Km	3.50	2.50	0.80	4.30	2.50	-	-	-	-	-	-	-
TM115a	Couche de roulement en graveleux latéritique	m³	1 350,00	1 350,00	720,00	2 070,00	1 350,00	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL 100														

SERIE: 200 : CHAUSSEE														
TM213b	Imprégnation, sablage et Couche d'accrochage 800g/m²	m²	6 600,00	13 200,00	3 300,00	9 900,00	13 200,00	-	-	-	-	-	-	-



TN1214b	Couche de roulement en gnduit bitumeux	m2	6 600,00	13 104,45	-	6 600,00	13 104,45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TN1216	Béton bitumineux	m ²	-	3 300,00	-	3 300,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL SERIE 200																			

SERIE 300: ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE

TM301	Curage des buses (Ø≤1,5m) et des dalots (H ≤ 1,5m)	U	2,00	-	2,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TM305	Curage des fossés bétonnés	ml	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TM308a	Fourniture et pose de buse béton Ø800	ml	7,00	-	7,00	-	7,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TM309a	Construction de puisard en maçonnerie de moellons pour buse	ml	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TM316	Dépose de buse béton ou métallique (non compris les ouvrages annexes en particulier)	ml	7,00	-	7,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TM313a	Construction de têtes de buse Ø800	U	2,00	-	2,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TM313b	Construction de fossés bétonnés	ml	114,28	725,37	-	839,65	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TM313c	Construction des caniveaux y/c dalottes	ml	50,00	100,00	-	150,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL 300																			

SERIE 500 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE

TM528b	Balises en béton armé préfabriqué	U	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TM516a	Panneaux de signalisation métallique de type A	U	-	1,00	-	1,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

TOTAL 500

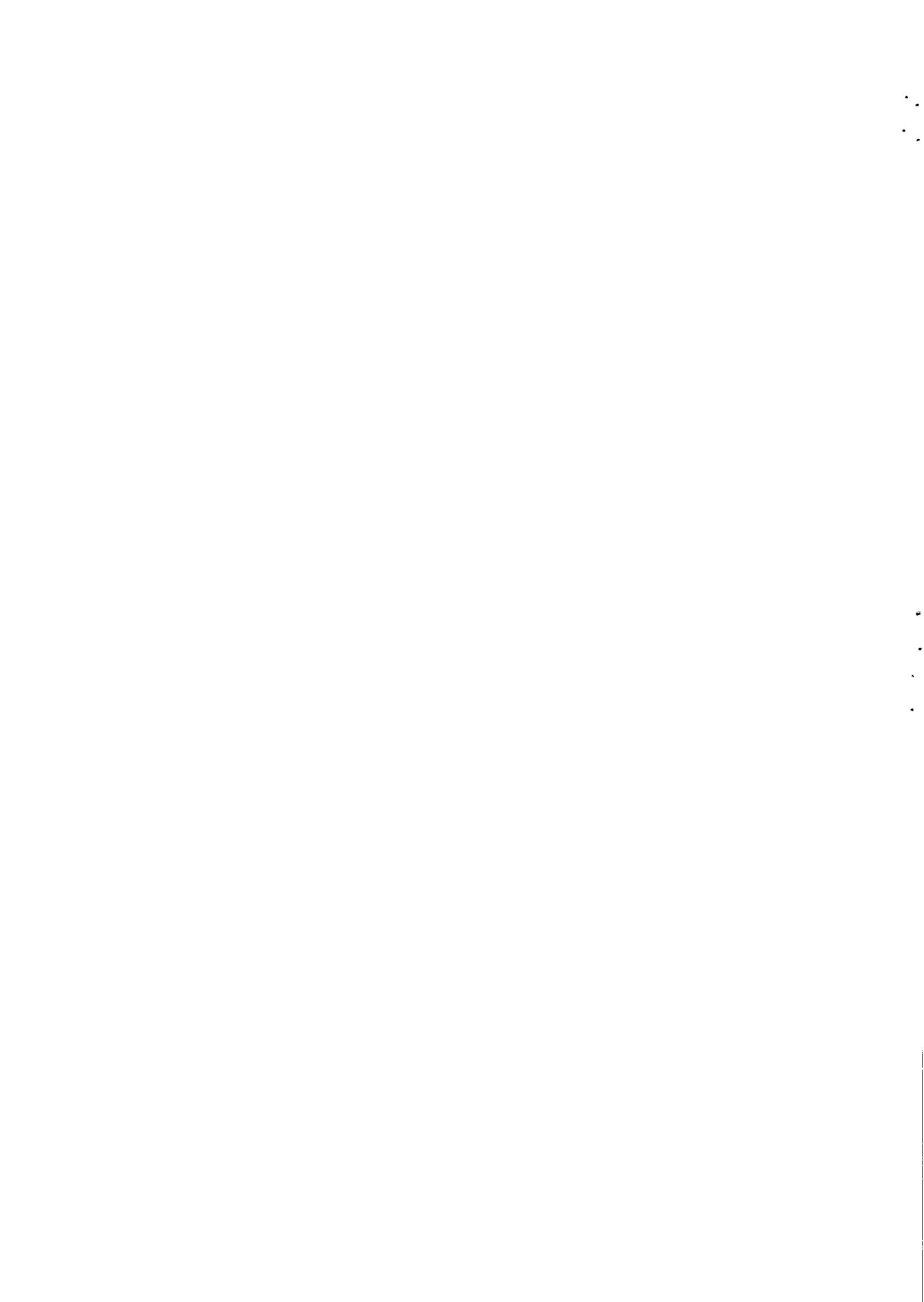
TOTAL 500																			
-----------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

SERIC 600 : DIVERS

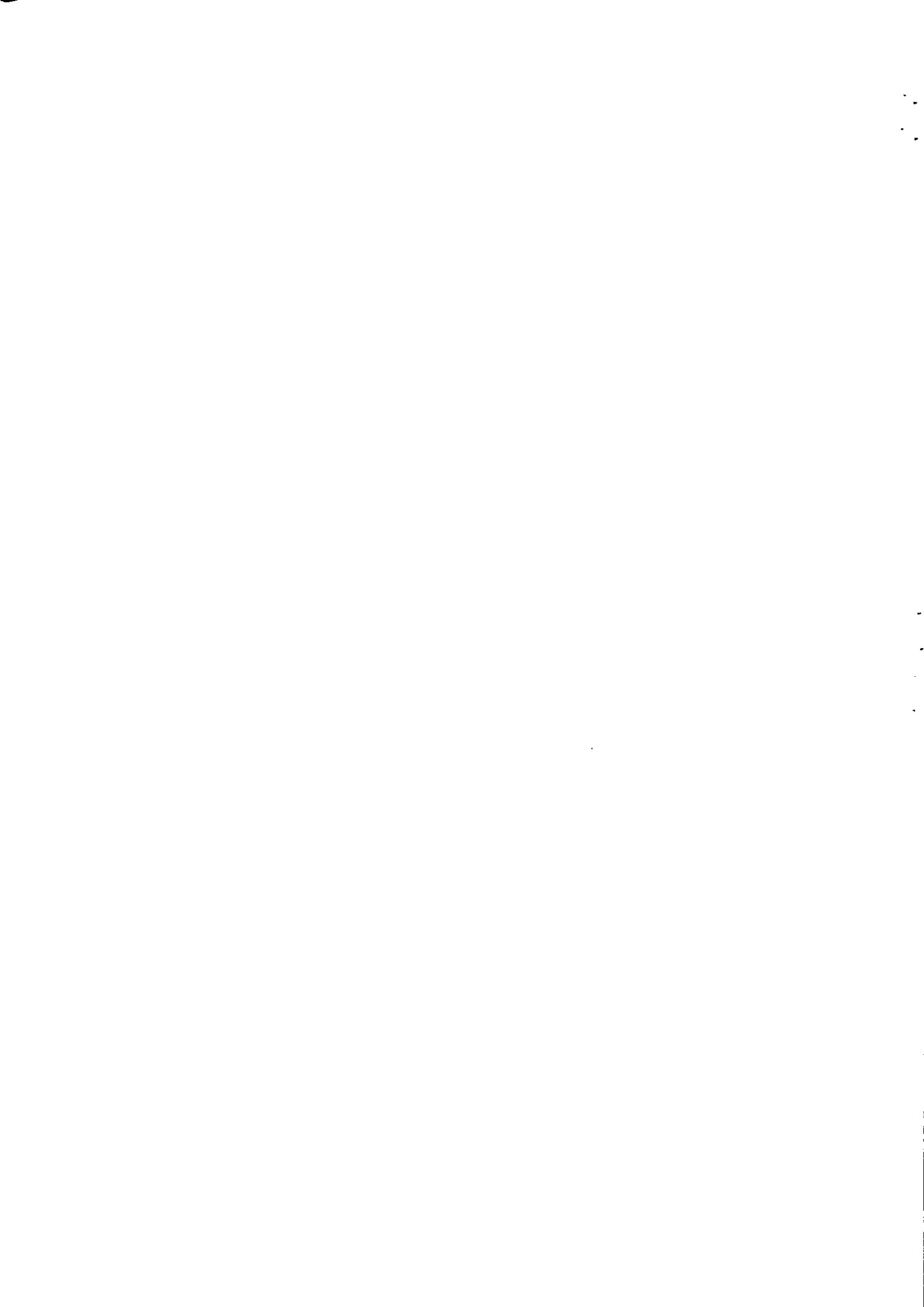
TM614	Maintien de la circulation	PF	0.30	0.30	0.40	-	0.70	0.30									
TOTAL 600																	
Total général HT																	
Montant TVA (19,25%)																	
Montant AIR (5,5 ou 2,2%)																	
Montant TTC																	
Montant net à mandater																	







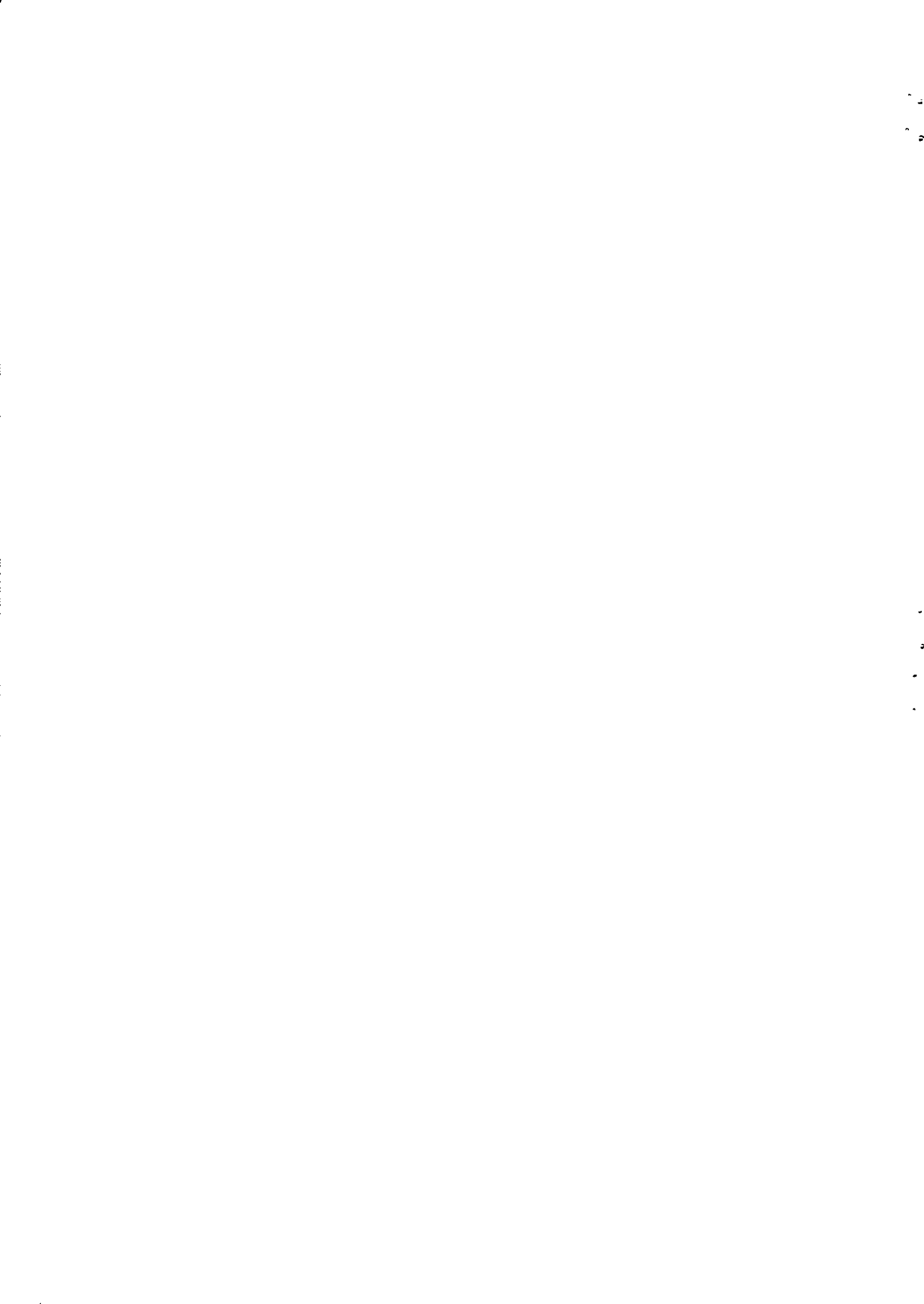








Montant TTC	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant net à mandater	-	-	-	-	-	-	-	-



PIECE 7 : LISTE DES BANQUES ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES AGREES ET HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS EN 2024

INSERER : Acces Bank Cameroon ET La Régionale Bank

PIECE 8 : GRILLE DE NOTATIONS DES OFFRES

Critères éliminatoires

a) Offre Administrative

AU LIEU DE :

4) L'absence de la copie certifiée conforme de l'attestation de catégorisation délivrée par le Délégué Départementale des Marchés Publics de la Mefou et Akono.

LIRE :

4) L'absence de la copie certifiée conforme de l'attestation de catégorisation délivrée par le Délégué Départementale des Marchés Publics de la Mefou et Akono : SANS OBJET

Critères essentiels :

A. Personnel d'encadrement

AU LIEU DE :

Conducteur des Travaux, Chef Chantier et Responsable du laboratoire Géotechnique : Joindre photocopie certifiée de la CNI.

LIRE :

Conducteur des Travaux, Chef Chantier et Responsable du laboratoire Géotechnique : Joindre photocopie certifiée de la CNI : SANS OBJET

B. Références :

AU LIEU DE :

Chiffre d'affaires moyen d'au moins cent millions (100 000 000) francs CFA pour chacun des lots au cours des trois dernières années (2021-2023), joindre : OS de démarrage.

LIRE :

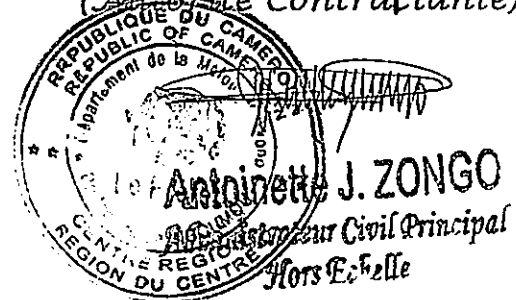
Chiffre d'affaires moyen d'au moins cent millions (100 000 000) francs CFA pour chacun des lots au cours des trois dernières années (2021-2023) : OS de démarrage : SANS OBJET,

NB : LE RESTE SANS CHANGEMENT.

Ngoumou, le 29 FEV 2024

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA
MEFOU ET AKONO**

(Autorité Contractante)



Ampliations:

- ✓ CCR/ARMP-C/YDE
- ✓ PDT/CDPM ;
- ✓ DD/MAF/MAK ;
- ✓ CHRONO/ARCHIVES.

